

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

S2TMD

Culture et Sciences Chorégraphiques

Septembre 2021

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2.

Première partie : analyse chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points) :

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification mis à jour, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1

« C'est un jeu de lumières et d'ombres. Corps et images sont les deux axes du spectacle. Faire de celui-ci, réel, un élément irréel qui se multiplie sur une même ligne, telle des rangées qui s'emboîtent ou dans des lieux géométriques en forme d'habitat avec une relation à l'espace toujours déformée.

Nous sommes dans un rapport où les dimensions et les formes sont bousculées, jamais réelles, toujours imaginées au travers du regard de Decouflé qui situe le corps à l'intersection d'une représentation construite, celle du danseur, et perçue, celle du spectateur. »

Safidin ALOUACHE, 4 juin 2019 dans La revue du spectacle (à propos de la programmation du spectacle Solo de Philippe DECOUFLÉ au Théâtre National de Chaillot / du 29 mai au 8 juin 2019)

En vous appuyant sur cette citation et en proposant des exemples de chorégraphes et d'œuvres contemporaines, vous décrierez les différentes technologies introduites dans le processus de création depuis le milieu du XXe siècle et vous montrerez comment elles ont développé le champ des possibles du langage chorégraphique.

Sujet 2

La danse d'expression

1. Après avoir situé ce courant dans l'histoire de l'art chorégraphique, vous en proposerez une définition et évoquerez ses prolongements aux Etats-Unis et en Allemagne.
2. Vous choisirez deux chorégraphes emblématiques de ce courant et présenterez leurs spécificités à l'aide d'exemples précis.